

Définition de l'intelligence

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb044_B_f0618

SourceBoite_044_B-32-chem | La Gestalttheorie.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

"Ns savons distinguer nettement chez un animal qui procède directement de la situation, et l'autre qui n'a pas ce caractère."

C'est seulement dans le 1^{er} cas que nous parlons d'intel., chez les animaux c'est seulement cette conduite qui ne paraît s'imposer qu'intelligente, celle qui d'ensemble, à son cours régulier et fermé répond à la structure de la situation et à l'organisation du champ total.

La genèse et solution d'ensemble en fonction de la structure du champ, telle est la condition qu'il faut poser de l'intel."

In *Re des singes sup.*
BnF MSS trad. p 180.

